



RCS : FREJUS

Code greffe : 8303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 40235

Numéro SIREN : 440 617 553

Nom ou dénomination : ALIZON PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2013 sous le numéro de dépôt 4188

ALIZON PARTICIPATIONS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 000 000 euros
Siège social : Lieudit "Val de Pons"
83350 RAMATUELLE
440 617 553 RCS FREJUS

REÇU LE
15 OCT. 2013
GREFFE DU TRIBUNAL
de COMMERCE DE FRÉJUS
101374188

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2013

L'an DEUX MIL TREIZE,

Le TRENTE JUIN,

A DIX heures,

Les associés de la société ALIZON PARTICIPATIONS, société à responsabilité limitée au capital de 4 000 000 euros, divisé en 400 000 parts de DIX euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Société SC ANJUPI,	280 parts
Propriétaire de deux cent quatre-vingts parts sociales,	
Société SC JEROME ANDRE,	
Propriétaire de trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent vingt parts sociales,	399 720 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par la SC JEROME ANDRE, associée présente et acceptante qui possède ou représente le plus grand nombre de parts, représentée par M. Jérôme ANDRE, aucun gérant n'étant associé.

Monsieur Jérôme ANDRE, gérant non associé est présent.

La Société AEXO, co-Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 14 juin 2013, est absente et excusée.

L r

Le Cabinet ROLLIN, co-Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 14 juin 2013, est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2012 ainsi que du rapport sur les comptes consolidés du Groupe,
- Lecture du rapport des co-Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ainsi que des comptes consolidés au 31 décembre 2012 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Renouvellement du mandat d'un co-Commissaire aux Comptes titulaire,
- Nomination d'un co-Commissaire aux Comptes titulaire,
- Renouvellement des mandats des co-Commissaires aux Comptes suppléant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012,
- les rapports établis par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance, puis du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

H K

CINQUIEME RESOLUTION

Les mandats des co-Commissaires aux comptes :

- la société AEXO, Commissaire aux Comptes titulaire,
- le Cabinet BOUCHARDON, Commissaire aux Comptes suppléant,
- M. ROLLIN Patrick, Commissaire aux Comptes titulaire,
- et de M. HAOUES Sélim, Commissaire aux Comptes suppléant,

arrivant à expiration à l'issue de la présente réunion, et M. ROLLIN Patrick ayant exprimé le désir de ne pas être renouvelé dans son mandat de Commissaire aux Comptes titulaire, nous vous proposons :

- de renouveler le mandat de la société AEXO, Commissaire aux Comptes titulaire,
- de renouveler le mandat du **Cabinet BOUCHARDON**, Commissaire aux Comptes suppléant,
- de nommer Mme Sandrine **YEGHIKIAN**, domiciliée 38 Rue Paul Henri Spaak à VALENCE (26000), en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire,
- et de renouveler le mandat de M. **HAOUES Sélim**, Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2018**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et le président de séance.

Jérôme ANDRE

SC JEROME ANDRE